



CE QUE NOUS AVONS ENTENDU **PRINCIPES DÉONTOLOGIQUES**

Ce projet a été rendu possible en partie grâce au gouvernement du Canada.

Canada 

***Ce que nous avons entendu* - Principes déontologiques**

This report is available in English.

© Association des musées canadiens 2023

Introduction

Les principes déontologiques de l'AMC, qui ont été élaborés en 1999, offraient un point de vue unique sur l'éthique, adapté au paysage du secteur au cours des années 1990 et 2000. Toutefois, comme les attentes de la société et les responsabilités déontologiques des établissements ont évolué au fil des ans, le besoin d'une orientation contextualisée nouvelle pour le secteur muséal canadien est devenu d'une évidence aveuglante. Les transformations qui ont eu lieu au Canada et au sein des musées canadiens ont nécessité une mise à jour des principes déontologiques.

L'AMC a prévu trois tables rondes virtuelles pour solliciter les réactions du secteur muséal relativement aux Principes déontologiques existants, ainsi que des apports pour une stratégie de mise à jour pluriannuelle des principes déontologiques. Deux tables rondes en anglais ont eu lieu les 12 et 15 mai, et une table ronde en français a eu lieu le 11 mai. En outre, des réponses par écrit et en personne ont également été sollicitées de la part du secteur. L'objectif de ces tables rondes était de savoir si le secteur se servait de principes déontologiques dans ses établissements et dans la vie professionnelle, et comment il le faisait, et de connaître les lacunes dans les orientations existantes sur l'éthique dans les musées, ainsi que les attentes relativement à un nouveau document sur la déontologie élaboré par l'AMC.

Un résultat important de ces discussions a été l'élaboration du présent rapport. Ce document intitulé « Ce que nous avons entendu » est constitué par l'ensemble des opinions, idées et informations recueillies au cours de ces séances. Pour maintenir un équilibre entre transparence et respect de la vie privée des individus, toutes les citations figurant dans ce rapport ont été dépersonnalisées. Cependant, il a été fait mention de tous les participants pour leur apport précieux et leur participation (voir l'Annexe). Le présent rapport est non seulement un témoignage de leur contribution, mais également un document fondateur pour la stratégie pluriannuelle de l'AMC d'élaboration d'une orientation nouvelle et pertinente.

Méthodologie

Le processus de ces tables rondes a été conçu pour être exhaustif et stimulant. Au long de deux heures, les participants ont examiné et débattu cinq questions clés (voir l'Annexe), consacrant une quinzaine de minutes à chacune. On leur a demandé de consigner leurs contributions sur un « Jamboard » qui a été mis à la disposition des participants parallèlement aux discussions, et de discuter interactivement des points de vue les uns des autres en petits groupes, toujours dans le but de favoriser une discussion instructive sur le rôle de la déontologie dans les musées.

Ce que nous avons entendu

Ce qu'est la déontologie pour les musées

Les discussions ont souligné le rôle de la déontologie comme élément central dans la conduite professionnelle au sein des musées. D'après les participants, elle s'étend au-delà des exigences légales, englobant une large gamme de principes. Ce sont, notamment, un traitement équitable du personnel, des communications respectueuses avec les communautés

autochtones, une intendance environnementale focalisée sur le changement climatique, et l'utilisation responsable des technologies numériques.

Ces principes font plus que façonner une politique, ils enrichissent les relations des musées avec les collectivités qu'ils desservent. La déontologie doit s'étendre de l'aliénation et de la représentation dans les collections à l'intégration de récits divers, à l'honnêteté, la gestion des conflits et la perception du public. Les participants ont également accepté des considérations éthiques telles que la Réconciliation et le rapatriement, la diversité intersectionnelle et l'accessibilité.

À partir des discussions et des réponses écrites, les participants ont déterminé six responsabilités éthiques essentielles pour les musées dans le monde d'aujourd'hui. Soulignant le rôle des musées au sein des collectivités, ils ont mis en lumière la défense des intérêts publics, la résolution des problèmes et les approches collaboratives du financement. Ils ont souligné l'importance d'insister sur la reddition de comptes, la réalisation de recherches et le maintien des collections comme des banques de données de savoir, pour résumer le devoir des musées à l'égard de la préservation et de la diffusion du savoir.

Les participants ont mis en garde contre une érosion potentielle de la confiance du public si des normes déontologiques élevées ne sont pas appliquées. Le public considérant souvent les musées comme des sources d'information fiables, il est essentiel que cette éthique soit appliquée dans tous les secteurs – du comportement du personnel et de la gestion des collections aux relations communautaires.

Des considérations déontologiques ont également été jugées cruciales dans la reconnaissance et l'atténuation des impacts du changement climatique sur les opérations des musées. Ces considérations s'étendent à la promotion de la diversité, de l'équité et de l'inclusion.

La familiarité des participants avec le concept de déontologie muséale était variable, depuis ceux qui avaient repris connaissance avec le concept au cours de la discussion, jusqu'à ceux qui y voyaient une partie fondamentale de leur travail.

Utilisation des principes déontologiques existants

Les discussions ont mis en lumière les différentes façons dont les principes déontologiques existants trouvent une application dans les pratiques muséales. Les participants ont dit avoir régulièrement besoin de principes déontologiques modernes, inclusifs et pragmatiques adaptables à des contextes opérationnels divers.

Cependant, certains ont dit être insatisfaits; des participants ont trouvé les principes existants inadéquats ou excessivement théoriques. Depuis, ils se sont tournés vers d'autres ressources ou d'autres exemples pratiques pour solliciter des orientations en matière de déontologie. Cela a donné lieu à un dialogue sur l'impact de cadres juridiques sur la déontologie, révélant une complexe interaction entre les domaines juridiques et déontologiques. Les tables rondes ont montré que l'application de principes déontologiques diffère considérablement; certains musées les utilisent comme des références en matière de politiques, d'autres les emploient à des fins consultatives. Toutefois, certains participants ont trouvé les principes existants insuffisants, particulièrement dans des contextes impliquant des cultures autochtones et certains domaines opérationnels comme la question de l'épuisement professionnel et la disparité salariale.

Soucis opérationnels

Les tables rondes ont révélé que des problèmes opérationnels cruciaux étaient courants dans le secteur muséal, dont la disparité salariale, l'épuisement professionnel du personnel et la sécurité de l'emploi. Des participants ont suggéré que ces problèmes pourraient être résolus par des pratiques de rémunération équitables et un financement adéquat.

Les principes déontologiques actuels ne sont pas parvenus à répondre adéquatement à ces exigences opérationnelles diverses. Des participants ont réclamé des directives sur la main-d'œuvre plus strictes, et des documents tangibles pour gérer les soucis opérationnels, particulièrement pour les efforts collaboratifs avec des collectivités hors du secteur muséal.

Lacunes dans les principes déontologiques actuels

Les discussions ont dévoilé diverses lacunes dans les principes déontologiques actuels, dont des problèmes relatifs à la numérisation, aux impacts hétérogènes de la pandémie, à une utilisation équitable de la main-d'œuvre, à la durabilité de l'environnement, aux relations avec les communautés autochtones et à la représentation de communautés sous-représentées.

Des participants ont suggéré des améliorations de l'Équité, la Diversité et l'Inclusion (ÉDI), de la durabilité, de la gouvernance, du financement, du traitement des collections, de la définition du patrimoine culturel et de la compréhension des rôles du personnel.

Les discussions ont également révélé la nécessité d'une meilleure inclusion des arts numériques et du patrimoine immatériel, de la gestion des droits d'auteur, ainsi que d'une manière de naviguer à travers les paysages politiques en cette époque de polarisation politique, de conflit géopolitique et de désinformation. Il y a eu un appel remarqué en faveur de davantage d'orientations sur des sujets tels que le militantisme des musées, le changement socioculturel, l'engagement communautaire et des considérations relatives à l'Intelligence artificielle (IA) et aux Jetons non fongibles (NFT) dans les arts et la culture.

Mises à jour souhaitées

Les participants ont fait écho au besoin pressant de révisions des principes actuels, englobant des questions contemporaines telles que le changement climatique, la Réconciliation et la transformation numérique. Ils ont préconisé des directives claires sur la manipulation de collections numériques et la gestion des disparités dans le traitement du personnel et des bénévoles, ainsi que des problèmes plus généraux de diversité, équité et inclusion.

Ils ont également suggéré des mises à jour relatives aux responsabilités des administrateurs, à la gestion des collections, à l'accessibilité, à la manipulation des objets sensibles, au droit d'auteur, au perfectionnement professionnel et à la cession des objets. Ils ont souhaité disposer de principes déontologiques qui soient faciles à comprendre tant pour le personnel du musée que pour le public, et puissent être adaptés en fonction des changements sociétaux.

Il a notamment été suggéré que les principes déontologiques demeurent évolutifs et adaptables, évoluant régulièrement en fonction des changements sociétaux. Compte tenu du caractère unique de chaque musée, les participants étaient d'avis que des principes

déontologiques mis à jour devraient refléter cette diversité et pouvoir être appliqués à divers types de musées et de situations.

À l'ère de la transformation numérique, le langage des principes déontologiques devrait être à la fois général et spécifique, effectivement applicable au patrimoine culturel tant numérique qu'immatériel. Des participants ont également réclamé que l'on mette l'accent sur des principes déontologiques largement disponibles et promus, particulièrement au sein des petits musées.

Les participants ont souligné la nécessité d'une transition vers des orientations davantage fondées sur des valeurs, complétées par des ressources permettant de satisfaire aux nouvelles normes déontologiques. Cela pourrait inclure un enseignement et des programmes qui aideraient les musées à naviguer à travers leurs paysages déontologiques particuliers. L'objectif consisterait à faire en sorte que les principes déontologiques demeurent un document vivant – exhaustif, évolutif et adaptable aux réalités sans cesse changeantes des opérations des musées.

Commentaires textuels

Participant(e) 1 : « L'éthique est essentielle pour agir correctement... nous devrions aussi penser à l'aspect moral. Traitons-nous nos employés équitablement ou nous attendons-nous à ce qu'ils fassent davantage que ce pour quoi ils sont payés? »

Participant(e) 2 : « Je souhaite que les directives des principes déontologiques soient plus délibérées et proactives. Je n'avais pas envisagé le changement climatique, mais j'ai admis qu'il a un impact sur notre travail à tous les niveaux. »

Participant(e) 3 : « Le rapatriement fait partie de l'ensemble de ce dont les musées ont besoin pour être actifs en ce qui concerne les Autochtones... Problèmes de rapports de force – qui a accès aux objets, comment en prend-on soin, quel nom est donné à une chose, comment y renvoie-t-on. Tellement de fronts. Tout cela exige toute une section dans le code. »

Participant(e) 4 : « Nous voulons permettre le plus large accès possible tout en respectant les ententes avec les donateurs et les cultures d'origine. Quelles sont les implications du transfert du savoir traditionnel dans le nuage – particulièrement quand les serveurs sont dans d'autres instances. »

Participant(e) 5 : « Le précarier. Précarité de l'emploi. Le secteur fonctionne grâce au travail de bénévoles qui ne sont pas payés. »

Participant(e) 6 : « Le problème consiste moins à rémunérer correctement les gens qu'à les traiter correctement. »

Participant(e) 7 : « La durabilité environnementale, les relations avec les collectivités autochtones. Sous-représentation des collectivités. Que faire des collections numériques. Nous devons nous assurer que nous avons tenu compte de tout en ce qui a trait au employés et aux bénévoles. »

Participant(e) 8 : « L'éthique doit être suffisamment large pour être comprise, mais également suffisamment précise pour s'appliquer à des situations nouvelles et différentes. »

Participant(e) 9 : « Il faut être très clair sur le traitement éthique du personnel. Professionnalisation du secteur. Ce sont des professionnels. Ce n'est pas un secteur géré par des bénévoles. Quelle rémunération donnez-vous aux gens? Une rémunération juste et équitable est importante. »

Participant(e) 10 : « N'a pas entendu ce terme depuis longtemps. »

Participant(e) 11 : « Les façons qu'on a besoin d'appliquer le code, un code dynamique, taille de l'institution, besoin d'un document plus complet ou plutôt contextuel, inclusive des fonctions d'éducation, de la programmation. »

Conclusion

Les discussions de la table ronde ont permis d'éclairer considérablement l'évolution des considérations éthiques au sein du secteur muséal. Les discussions approfondies et la diversité des points de vue ont mis en évidence l'importance de réévaluer et de mettre à jour les Principes déontologiques actuels. Il est évident que les responsabilités éthiques des musées sont plus diversifiées que lorsque les principes déontologiques originaux ont été adoptés en 1999. La nécessité de faire face aux défis sociétaux actuels et émergents, de respecter les droits des Autochtones, de promouvoir des pratiques de travail équitables, et de prendre en compte les répercussions sur l'environnement, est patente. Les discussions ont mis en évidence les lacunes des principes déontologiques actuels et formulé une vision permettant d'élaborer un document sur l'éthique complet, évolutif et nuancé pouvant guider efficacement le secteur dans le présent, mais également dans l'avenir.

Les prochaines étapes

L'AMC prévoit de réviser les Principes déontologiques à partir des réflexions émises lors de ces tables rondes. Cela consistera à diffuser les recommandations et les attentes exprimées au cours des discussions dans le cadre d'une stratégie pluriannuelle de mise à jour des principes déontologiques, afin qu'ils reflètent adéquatement l'évolution du paysage de l'éthique dans le secteur muséal.

La stratégie aura principalement les objectifs fondamentaux suivants :

- Renforcer les Principes déontologiques relatifs aux pratiques de travail, et refléter les changements intervenus dans les pratiques du marché du travail depuis les années 1990.
- Veiller à ce que les principes déontologiques mis à jour soient conformes aux principes de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA).
- Intégrer des principes déontologiques qui tiennent compte des répercussions du changement climatique, des transformations numériques et des activités en ligne en ce qui a trait aux pratiques muséales.
- Développer les principes déontologiques pour qu'ils tiennent compte des nouvelles technologies et du patrimoine culturel immatériel.
- Intégrer des considérations sur l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) dans tous les aspects des principes déontologiques, pour veiller à ce qu'ils favorisent une représentation équitable et l'inclusion.

- Veiller à ce que les principes déontologiques révisés soient applicables et suffisamment souples pour tenir compte de la diversité des types de musées et des contextes opérationnels.

Les principes déontologiques révisés seront également élaborés de façon à être adaptables, permettant des mises à jour régulières afin qu'ils soient constamment pertinents dans une société en évolution rapide. Parallèlement à ce processus de révision, des efforts seront faits pour que ces principes déontologiques soient largement diffusés, et surtout dans le cas des petites musées.

Ce processus nécessitera un engagement permanent avec le secteur muséal, en veillant à ce que ces principes demeurent le fruit d'une sagesse et d'un consensus collectif. À travers ces efforts, l'AMC ambitionne de créer un document déontologique complet et évolutif, grâce auquel le public continuera d'avoir confiance dans les musées, tous les intervenants seront traités de façon équitable et respectueuse, et le secteur muséal canadien sera orienté vers un avenir durable et inclusif.

Annexe

Questions aux participants :

Question 1 : Que signifie pour vous le terme éthique, ou déontologie, dans un contexte muséal?

Question 2 : Utilisez-vous couramment ces principes de déontologie? Si oui, dans quel contexte? Si non, pourquoi?

Question 3 : Les principes de déontologie actuels tiennent-ils compte de vos préoccupations opérationnelles en tant que musée?

Question 4 : Quelles lacunes décelez-vous dans les principes actuels que vous aimeriez voir corriger?

Question 5 : Quelles sections aimeriez-vous voir mises à jour?

Participants :

- Lisa Quirion, Gestionnaire des collections, Musée canadien pour les droits de la personne
- Jennifer Forsyth, DG, Alberta Museums Association
- Katie Fisher, conservatrice en chef, Panthéon des sports canadiens
- Camille-Mary Sharp, Fellow de la faculté – Program in Museum Studies, Université de New York
- Jamie McKenzie-Naish, DA, Kingston Association of Museums, Art Galleries and Historic Sites
- Jennifer Gibson, directrice/conservatrice, 1C03, Université de Winnipeg
- Hillary Walker, interprète historique, Toronto History Museums
- Wendy Fitch, retraitée, anciennement DA de la Museum Association of Saskatchewan
- Lorenda Calvert, gestionnaire des programmes, British Columbia Museums Association
- Lauren Wheeler, directrice des services stratégiques, Alberta Museums Association
- Jennifer Lee, coordonnatrice de l'administration et des membres, Association des musées de l'Ontario
- Christopher Shackleton, coordonnateur des projets numériques, Association des musées de l'Ontario
- Shannon Davies, coordonnatrice de projet d'exposition, Musée canadien de l'histoire
- Robin Etherington, DG par intérim, Association des Musées de l'Ontario
- Sandra Zapata, chargée de projet d'exposition, Musée canadien de l'histoire
- Marie-Claude Mongeon, responsable, Secrétariat général et projets stratégiques, Musée d'art contemporain de Montréal
- Robert R. Janes, rédacteur en chef émérite, Museum Management and Curatorship Journal (contribution écrite)